

PRIX DE L'ABONNEMENT. Edition Quotidienne. Un An 6 Mois 3 Mois 1 Mois. POUR LES ETATS-UNIS... \$12.00 \$6.00 \$3.00 \$1.00. POUR L'ETRANGER... \$15.15 \$7.55 \$3.75 \$1.35. Les abonnements se soldent invariably d'avance.

Le Numéro



Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT. Edition Hebdomadaire. Un An 6 Mois 3 Mois 1 Mois. POUR LES ETATS-UNIS... \$3.00 \$1.50 \$0.75 \$0.25. POUR L'ETRANGER... \$4.00 \$2.00 \$1.00 \$0.35. Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRAIRE.

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS.

Seul Journal Français Quotidien au Sud

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 29 FEVRIER 1896.

Fondé le 1er Septembre 1827

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED. Bureau: 293 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville. Retour at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter. **LES FOURMIS ET LES ANNONCES DE DEMANDES, VENDES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOUSCRIVENT AU PRIX RÉDUIT DE 10 CENTES LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE.**

La question de Cuba ou la course au clocher.

Ce ne sont pas les énigmes à déchiffrer qui manquent aux cédilles de la presse et des cercles politiques, en Europe aussi bien qu'en Amérique. Qui nous dirait, par exemple, où se sont les affaires, à l'île de Cuba? Personne n'en sait rien. Il semble que l'on ne s'attache à nous envoyer, aujourd'hui, une nouvelle, dans un sens ou dans un autre, que pour avoir le plaisir de la démentir, le lendemain. De telle sorte, que plus les dépêches relatives à la guerre intestine de Cuba se multiplient, moins nous sommes renseignés sur ce qui s'y passe.

En attendant, la question occupe le public; elle le passionne, plus ou moins; à un moment donné, elle devient une affaire de politique intérieure, une question plus ou moins électorale.

Que l'on éprouve des sympathies pour les insurgés de cette île, en supposant que ces insurgés soient réellement des habitants du pays, nous l'admettons; mais nous ne concevons pas que, dans le Congrès ou ailleurs, on exploite cette question au point de vue de tel ou tel parti qui essaie de s'en faire un capital politique, au détriment de ses adversaires.

C'est cependant ce qui arrive aujourd'hui. Le bruit vient à l'oreille, fondé ou non en raison, que l'administration démocratique de Washington aurait l'intention de proposer de reconnaître les insurgés comme belligérants, pour grossir ainsi, plus ou moins, le nombre de ses adhérents, aux prochaines élections. Vite, le parti républicain se met en campagne pour tâcher de le devancer, et de lui faire échec. De telle sorte que l'on ne se déclare pour les Cubains, ni pour l'amour de la gloire de l'Union, mais dans l'intérêt du parti qui l'on sert.

C'est là, nous n'hésitons pas à le dire, une détestable façon de résoudre des questions de cette importance. Nous ne pouvons, pour de bonnes raisons, prendre fait et cause pour personne, dans cette affaire; nous voulons, nous et bien d'autres comme nous, y observer une honnête neutralité, et nous ne comprendrions jamais qu'on cherche à l'exploiter dans un intérêt et mesquin intérêt électorale. Cela n'est pas digne d'un grand peuple, comme les Américains se vantent de l'être.

NOTRE NUMERO DE DEMAIN

SOMMAIRE.
Tempérance, suite. J. Gentil. Réveries, François Tujague. La Vallée, histoire sentimentale. Fleurs d'hiver, poésies. La vie de Basbodeux, légende. Louis de Montpouquier. Au Conservatoire, souvenirs historiques. Mme Juliette Adam, notice biographique avec portrait. Les paraplégies célèbres, récit anecdotique. Mondanités. Chronique humoristique, page anglaise. Etc., Etc.

Petites éphémérides.

Le 10 février 1430, le duc de Bourgogne institua l'ordre de la Toison d'Or, en l'honneur d'une femme de Bruges, dont il était épris. Ce fut à l'occasion de plaider devant un tribunal, que son mari, courtois sur le coloris d'un cheval de cette femme, qui lui avait le dessein de changer en marque de distinction le sujet de leurs relations.
Le premier nombre des chevaliers fut de 25 et treize, en avoir: treize chevaliers et le grand maître. Plus tard, il passa à 30.
L'extinction de la postérité masculine de la seconde branche de Bourgogne, la princesse Marie, fille aînée du duc Charles-le-Téméraire, porta, par son mariage avec Maximilien, la grande maîtrise de la Toison d'Or dans la maison d'Autriche.
Dans les premiers âges de l'Ordre, les nouveaux chevaliers étaient élus dans le chapitre général à la pluralité des suffrages. Aujourd'hui c'est, comme on sait, le roi d'Espagne, ou plutôt la Belgique, qui les nomme à son choix.

Un croiseur français dans nos eaux.

Un télégramme qu'a reçu M. le Consul de France de notre ville lui annonce l'arrivée dans notre port, lundi prochain, du croiseur français le Roland, commandant A. Nicolas.

Une Manifestation au Parlement Allemand.

La guerre de plume qui s'est poursuivie pendant des semaines entre l'Angleterre et l'Allemagne a dégénéré en querelle de Parlement. Ce sont évidemment les journaux anglais qui ont eu les premiers torts; les premiers, ils se sont répandus en récriminations acerbes, en dénigrements violents contre une politique qui gênait l'expansion britannique. Le mouvement s'est propagé avec une discipline admirable d'abord dans les journaux hebdomadaires, enfin jusque dans les revues. Ne voyons pas les recueils les plus graves du Royaume-Uni démontrer que Goethe est un homme surfait, Schiller un poète de mirilton, et les savants allemands des mystificateurs sans conscience?

Les journaux allemands ont répondu; ils y ont mis la touche un peu lourde qui distingue la race. Enfin, l'impatience a atteint les sphères politiques, et récemment, elle a éclaté dans un incident gros de conséquences et qui dépasse, à notre avis, le but que ceux qui l'ont provoqué se proposaient eux-mêmes d'atteindre.

Un député du groupe des nationaux libéraux, M. Hamann, a cru devoir féliciter le ministre de l'Intérieur qu'il a adoptée à l'égard de l'Angleterre à propos des affaires du Transvaal.

M. Marschall, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de Prusse, a saisi cette occasion, peut-être un peu prématurée, pour faire le procès des susceptibilités anglaises; pour déclarer que l'Allemagne ne fabriquait pas dans la défense de ses droits, et pour revendiquer, quant à l'avenir, une pleine liberté d'action dans la défense des intérêts allemands.

Cette démonstration, déjà fort significative, a dégénéré en véritable manifestation de l'amour-propre national, lorsqu'un a vu successivement un représentant du centre, M. Lieber; un représentant des conservateurs, M. de Kardoff; un membre du parti de l'Empire, et, enfin, chose inouïe, le radical M. Richter s'associer aux protestations de l'interpellateur et du ministre, et aggraver les propos extradiplomatiques de M. Marschall par des adhésions aussi enthousiastes qu'inutiles.

L'Empereur, par son télégramme au président Krüger, a réveillé la fibre chauvine de l'Allemagne, et l'on peut dire aujourd'hui, sans exagération, qu'il a toute la nation derrière lui.

LE PREMIER SUCCÈS.

On vient d'appliquer pour la première fois à Berlin le principe des rayons de Röntgen à la chirurgie. Voici le cas: une femme s'était, il y a deux mois déjà, enfoncé une aiguille dans la main droite. L'aiguille, qui s'était brisée, avait disparu dans les chairs. Les douleurs, peu violentes au début, s'élevèrent bientôt dans tout le bras et devinrent si vives qu'une intervention chirurgicale fut jugée nécessaire.

Mais comment déterminer la position exacte de l'aiguille dans la main? Le docteur Spies, au moyen des rayons de Röntgen, put obtenir une épreuve photographique où l'aiguille était représentée à la naissance de la main et dans une position oblique telle qu'il eût été impossible de l'extraire sans le secours de la découverte nouvelle. D'après l'épreuve obtenue, le docteur Flinatz tenta une opération qui obtint un plein succès puisqu'il rencontra l'aiguille à un millimètre près à la place où elle était indiquée. L'aiguille fut extraite, et les douleurs éprouvées par la femme disparurent dès que l'opération fut terminée.

Cette intervention chirurgicale, qui aurait auparavant nécessité des recherches aveugles et non sans danger au milieu des veines et des nerfs, s'est accomplie presque sans difficulté; la patiente elle-même n'a été très peu souffrante. Il est donc permis d'entrevoir déjà quels services immenses cette application des rayons de Röntgen peut rendre à la chirurgie.

Société Auxiliaire de St-Vincent de Paul.

Nous rappelons que c'est demain, à la grand-messe chantée avec accompagnement d'orchestre, à la Cathédrale St-Louis, à onze heures, que se fera une quête au profit de la Société Auxiliaire de St-Vincent de Paul.

La question de la frappe illimitée au Sénat.

Nous avons toujours considéré la question du libre frappe, ou de la frappe illimitée de l'argent, comme une affaire purement économique, dans laquelle les partis politiques n'auraient jamais dû intervenir. C'est l'honneur du gouvernement qui est, ici, en jeu, aussi bien que le bien-être et l'avenir des classes laborieuses. Celles-ci doivent toujours recevoir comme prix de leur travail, une monnaie qui se rapproche autant que possible de la somme qu'elle représente. Il est regrettable, sans doute, que la pièce de 10 cents, de 50 cents, de 1 dollar que nous tous, travailleurs, nous recevons, à la fin de notre labeur de la journée, n'ait, réellement et commercialement, que la moitié de sa valeur nominale.

Mais qu'y faire? Il faut bien s'y résigner, puisque l'on ne peut guère en doubler les dimensions et le poids, sans en rendre l'usage extrêmement désagréable, sinon impossible. Le premier devoir des gouvernements est donc de ne rien épargner pour en éviter la dépréciation.

Or, précisément ce que veulent faire les partisans de la frappe illimitée. Au lieu de jeter sur le marché des masses d'argent, au risque d'en faire baisser démesurément la valeur, il faudrait, au contraire, s'il était possible, en diminuer la circulation, en interrompre presque la production, jusqu'à ce que le prix du métal blanc se rapprochât davantage de celui du métal jaune.

Cette mesure étant reconnue impraticable, on se trouve obligé de maintenir, le plus longtemps possible, les proportions qui existent actuellement entre les deux métaux. C'est la conduite qu'indiquent le bon sens et le sentiment de justice.

Aussi, nous sommes-nous pas étonnés de voir cette malheureuse question de la frappe illimitée perdre, chaque jour, un terrain, jusqu'à ce qu'elle soit complètement abandonnée, même par les Etats qui s'en sont, dès les débuts, déclarés les plus chauds partisans. Mais il paraît que les républicains ont besoin de l'appui des socialistes bi-métallistes, pour remporter la victoire aux prochaines élections générales. Voilà pourquoi certains d'entre eux défendent avec tant d'acharnement la frappe illimitée. Leurs efforts échoueront infailliblement. Du moment que le libre frappe devient une affaire de parti politique, il est perdu.

SOUVENIR HISTORIQUE.

Le crime odieux de Louvi, qui eut lieu le 13 février 1820—il y a soixante-seize ans, provoqua la destruction de l'Opéra. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris ne consentit à le rendre dans un lieu si profane—que s'il lui était prouvé qu'on laisserait le saie deux jours de plus. Or, si nous nous en souvenons, nous pourrions nous enorgueillir de ce que le théâtre qui était érigé place Louvois. Après un vote hâtif par lui administrateur des spectacles, l'archevêque de Paris